

**AVIS DE PUBLICATION DU  
RÈGLEMENT NUMÉRO 1250-48**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire tenue le 19 avril 2022, à compter de 19 h 30, le conseil a adopté le règlement numéro 1250-48 amendant le règlement de zonage numéro 1250 afin de modifier les usages autorisés à la zone I-504.

Ce règlement est entré en vigueur le 30 mai 2022, soit à la date de délivrance du certificat de conformité de la MRC de Roussillon.

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, sur rendez-vous, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 1<sup>er</sup> juin 2022

*(Signé) Karine Patton*

Me Karine Patton, avocate  
Greffière et directrice du Service du greffe  
et des affaires juridiques